



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : MODALITES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017
VALIDANT L'EXERCICE 2016**

VENDREDI 23 JUIN 2017 A 12 H

MODALITES DE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, en application des statuts en vigueur, il conviendra de procéder au remplacement pour moitié du Conseil d'Administration du SNEG & Co.

Entre 4 à 6 postes d'administrateurs sont à pourvoir :

- 4 postes d'administrateurs sortants

Les mandats d'administrateurs parvenant à terme en 2017 sont ceux de Gérard Siad, Olivier Robert et Frédéric Dupont et Michelle Cassaro, cooptée en remplacement de Philippe Demirtjis, statutairement nommés en 2013.

- 2 postes d'administrateurs non pourvus

Les statuts du SNEG & Co prévoient un Conseil d'Administration composé entre 6 et 8 membres. Les 2 postes non pourvus depuis l'AGO du 4 mai 2015 sont à pourvoir facultativement.

Si vous êtes adhérent depuis au moins une année, soit avant le 23 juin 2016, vous pouvez candidater au poste d'administrateur.

Dans ce cas, nous vous invitons à consulter le mémo ci-joint, exposant dans les grandes lignes le fonctionnement du SNEG & Co, les missions, droits et obligations d'un administrateur.

Nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions nécessaires que vous souhaitez et nos statuts complets sont disponibles sur le site www.snegandco.fr

Nous vous prions ensuite de bien vouloir nous adresser votre acte de candidature en complétant le document ci-joint éventuellement additionné de votre présentation et de vos motivations personnelles.

Votre candidature doit nous parvenir par courrier simple, mail ou télécopie en nous précisant les références de votre entreprise.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 16 juin 2017
(cachet de la poste ou datage du mail ou télécopie faisant foi).

Au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2017, les administrateurs élus se réuniront à huis clos ce même jour pour leur premier Conseil d'Administration, afin notamment d'élire les membres du bureau.

Dans l'attente de vos candidatures, nous vous prions de croire, cher adhérent, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

SNEG & Co

22, rue d'Anjou 75008 Paris - Tél : 01 44 94 19 89 - Fax : 01 42 65 16 21

Mail : contact@snegandco.fr - Web : www.snegandco.fr

Syndicat professionnel n° 21 039



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : MEMO CANDIDATS

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017
VALIDANT L'EXERCICE 2016**

VENDREDI 23 JUIN 2017 A 12 H

LES INSTANCES REGULIERES DU SNEG & CO

L'Assemblée Générale Ordinaire

Se réunit une fois par an, dans le courant du second trimestre.

Le Conseil d'Administration

Se réunit physiquement ou par tout autre moyen de télécommunication une fois au moins tous les six mois et en tout état de cause chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

Sur sa propre décision, il comprend entre six et huit membres élus pour quatre ans, renouvelables pour moitié tous les deux ans.

Seuls les adhérents depuis au moins une année à date de renouvellement du Conseil d'Administration sont admis à se présenter au poste d'administrateur.

Est investi des pouvoirs les plus étendus pour administrer le Syndicat, sous réserve de ceux statutairement réservés aux Assemblées Générales.

Le Bureau

Se réunit sur convocation du Président.

Est composé du Président, vice-Président, Trésorier, Secrétaire, élus pour deux ans.

Veille au bon fonctionnement du Syndicat et au respect des orientations prises par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale. Il engage les actes nécessaires au fonctionnement et les dépenses qui s'y rapportent.

MISSIONS DES ELUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président : il représente le Syndicat dans tous les actes de la vie civile, signe tous les actes engageant durablement et substantiellement le Syndicat. Avec le soutien des autres membres du Bureau, il exécute les décisions du Conseil d'Administration et assure le bon fonctionnement matériel et moral du Syndicat. Il convoque et détermine l'ordre du jour des Assemblées Générales ainsi que les réunions du Conseil d'Administration qu'il préside.

Le vice-Président : en tant que de besoin, le Conseil d'administration peut élire en son sein un vice-Président qui a pour fonction principale d'assister le Président dans ses fonctions. Il peut agir par délégation expresse consentie par ce dernier.

Le Trésorier : il ordonnance les dépenses de gestion courante sous le contrôle du Président. Il assure la gestion financière du Syndicat. Il engage pécuniairement le Syndicat, ouvre ou fait ouvrir des comptes bancaires. Il tient une comptabilité régulière de toutes les opérations et rend compte à l'Assemblée Générale qui statue sur la gestion.

Le Secrétaire : il est chargé de la rédaction des procès-verbaux de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration. Il assure la correspondance du Syndicat à l'exception de celle qui concerne la comptabilité.

L'Administrateur : il participe aux débats et aux décisions du Conseil d'Administration. Il informe, représente et défend les intérêts des adhérents, à titre individuel et collectif. Il ne dispose d'aucun défraiement sauf avis contraire du Conseil d'Administration. Il respecte les valeurs d'intégrité, de transparence et de confidentialité.

SNEG & Co

22, rue d'Anjou 75008 Paris - Tél : 01 44 94 19 89 - Fax : 01 42 65 16 21

Mail : contact@snegandco.fr - Web : www.snegandco.fr

Syndicat professionnel n° 21 039



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : CANDIDATURE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017
VALIDANT L'EXERCICE 2016**

VENDREDI 23 JUIN 2017 A 12 H

CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Qualité :

Entreprise :

Enseigne :

Adresse :

déclare être candidat au poste de membre du Conseil d'Administration du SNEG & Co.

Fait à :

Le :

Cachet de l'établissement et signature :

Conformément aux statuts, nous vous rappelons que seuls pourront se présenter à cette élection et prendre part au vote, les adhérents à jour de cotisation. N'hésitez pas à vérifier la date de validité de votre adhésion auprès de nos services.

SNEG & Co

22, rue d'Anjou 75008 Paris - Tél : 01 44 94 19 89 - Fax : 01 42 65 16 21

Mail : contact@snegandco.fr - Web : www.snegandco.fr

Syndicat professionnel n° 21 039



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : PRESENTATION

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017
VALIDANT L'EXERCICE 2016**

VENDREDI 23 JUIN 2017 A 12 H

PRESENTATION DE CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

Nom :

Prénom :

Entreprise :

Type d'activité :

Adresse :

Présentation

Mon parcours personnel et professionnel :

Motivations

Les motivations de ma candidature au poste d'administrateur : (à compléter si besoin sur papier libre)

SNEG & Co

22, rue d'Anjou 75008 Paris - Tél : 01 44 94 19 89 - Fax : 01 42 65 16 21

Mail : contact@snegandco.fr - Web : www.snegandco.fr

Syndicat professionnel n° 21 039